



Assemblée Générale des 18 et 19 novembre 2023

Coupons de RESERVATION et de POUVOIR

Ce coupon de réservation, dûment rempli et accompagné du règlement, est à renvoyer par La Poste ou par courriel, avec chèque ou virement (coordonnées bancaires ci-dessous), à la trésorière :

Anne-Marie COSCINO 61 chemin des Passons - Résidence la clé des champs - Bâtiment K40 - 13400 AUBAGNE
tresor@cheminstgilles.fr

NOM : _____ **Prénom :** _____

tél. : _____ e-mail : _____

Participera à l'AG seul ; en couple

Transport aller : arrivée prévue, jour : _____ heure : _____

En voiture En train, en gare de Nîmes Centre Nîmes TGV Pont du Gard

Autre solution pour venir à Nîmes ? : _____

Transport retour : départ prévu, jour : _____ heure : _____

départ gare de Nîmes Centre ; Nîmes Pont du Gard ; Autre _____

• Repas

Avez-vous des contre-indications alimentaires ?.....

Prendra le(s) repas de vendredi soir 14 € x repas = €

samedi midi 14 € x repas = €

samedi soir 14 € x repas = €

dimanche midi 14 € x repas = €

Sous total coût des repas : _____ €

• Hébergement

Réserve la (les) nuitée(s) du vendredi soir ; samedi soir

Chambre individuelle (30 €/nuit) 30 € x nbre de nuits _____ = _____

Chambre double (50 €/nuit) 50 € x nbre de nuits _____ = _____

En dortoir (23,50€ par personne) 23,50 € x nbre de nuits _____ = _____

En supplément, draps 7 €/personne pour le séjour 7 € x nbre pers. _____ = _____

Sous total coût hébergement : _____ €

☞ **Total coût repas + hébergement :** €

Règlement

Par chèque n° à l'ordre des « Chemins de saint Gilles »

Par virement sur le compte : IBAN : FR79 2004 1010 0906 3420 7B03 020, BIC : PSSTFRPPMON

Domiciliation : La Banque Postale, titulaire : Chemins de st Gilles,

en mentionnant : « **NOM Prénom, AG 2023** ».

Les adhérents qui ne pourront pas venir à l'assemblée générale sont invités à compléter et renvoyer le **coupon-pouvoir** ci-dessous à Nicole COMOY par courrier : 219 avenue capitaine Marchand F-13600 LA CIOTAT
ou par courriel asso@cheminstgilles.fr



Assemblée Générale des 18 et 19 novembre 2023

POUVOIR (1 par adhérent à jour de cotisation 2023)

Je, soussigné **NOM :** **Prénom :**

adhérent à l'association des Chemins de saint Gilles,

donne pouvoir à **NOM :** **Prénom :**

ou, à défaut, au président ou à un membre du conseil d'administration, pour me représenter à l'Assemblée Générale des Chemins de saint Gilles les 18 et 19 novembre 2023 et participer aux votes en mon nom.

Date et signature : (faire précéder la signature de la mention « bon pour pouvoir »)